

2025-02-18 4. ADOPTION DU PLAN D'INTERVENTION

CONSIDÉRANT que le conseil désire terminer la mise à jour de son plan d'intervention;

CONSIDÉRANT que la firme WSP a déposé le plan d'intervention à jour pour la municipalité;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance du plan d'intervention;

En conséquence, il est proposé par Philippe Verly
Appuyé par Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le conseil adopte le plan d'intervention déposé par la firme WSP et autorise WSP à le transmettre au MAMH.

2025-02-19 5. BANQUE D'HEURES AVEC NOS PROCUREURS

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a déterminé qu'il serait avantageux de recourir pour l'année en cours à la banque d'heure offerte par Cain Lamarre

Il est proposé par Raymond Côté
appuyé par Patrick Bernier
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025. »

2025-02-20 6. CRÉATION D'UN SURPLUS AFFECTÉ POUR LE RÈGLEMENT 2022-03

CONSIDÉRANT que des citoyens ont payé comptant leur part du règlement d'emprunt après l'émission du règlement d'emprunt 2022-03 pour le prolongement des réseaux sur le chemin Marcotte;

Il est proposé par Jonathan Morin
Appuyé par Johanne Maurice
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE créer un surplus affecté de 15 740\$ pour le remboursement du règlement 2022-03.

7. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Pas de questions

2025-02-21 8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Philippe Verly que la présente séance soit levée à 20 h 05. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Rolland Camiré,
maire

Marie-Céline Corbeil
directrice générale, greffière-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*. Signé à Val-Joli en date du _____

Rolland Camiré, maire

